



Demarches avant l'achat d'une cuisine équipée

Par **canielys**, le **29/06/2008** à **13:27**

je souhaiterais faire réaliser l'équipement et la pose d'une cuisine par un cuisiniste chez moi

1/ - quels sont les détails qui doivent figurer sur le devis que je devrai signer? (marque de l'électroménager? date de début et fin de travaux? dimension et matière des meubles?

2/ - quel pourcentage d'acompte dois je verser au moment de la signature du devis? au moment de la livraison et à la fin des travaux?

3/ puis je notifier une réserve d'acceptation au cas où mon crédit serait refusé et dans ce cas dois je quand même verser un acompte?

4/ quelle sera ma marge de manoeuvre si mon crédit est refusé?

5/ - dans quelles conditions ai je droit au délais de rétractation de 7 jours après la signature du devis?

merci bien de votre réponse